AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1930
FR0011027135-FS0742

12 décembre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

PATRIMOINE ET COMMERCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2013, la société à responsabilité limitée Financière du Val de Fer[1] (2 avenue Charles de Gaulle) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 5 décembre 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE et détenir individuellement, 750 370 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant autant de droits de vote, soit 7,80% du capital et 6,12% des droits de vote de cette société[2].

À cette occasion, M. Philippe Vergely a franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société PATRIMOINE ET COMMERCE.

Ces franchissements de seuils résultent de l'apport, par les membres du groupe familial Vergely (dont M. Philippe Vergely), de 750 370 actions PATRIMOINE ET COMMERCE au profit de la société Financière du Val de Fer qu'ils contrôlent.

Le groupe familial Vergely **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 5 décembre 2013, 1 611 946 actions PATRIMOINE ET COMMERCE représentant autant de droits de vote, soit 16,77% du capital et 13,14% des droits de vote de cette société[2], selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Financière du Val de Fer	750 370	7,80	750 370	6,12
Pentagone Holding	677 289	7,04	677 289	5,52
Philippe Vergely	168 980	1,76	168 980	1,38
Amaury Vergely	7 867	0,08	7 867	0,06
Olivia Vergely	7 439	0,08	7 439	0,06
Marie-Noëlle Vergely	1	ns	1	ns
Total groupe familial Vergely	**1 611 946**	**16,77**	**1 611 946**	**13,14**

[1] Contrôlée par le groupe familial Vergely, lequel est composé de M. Philippe Vergely, Mme Marie-Noëlle Vergely, M. Amaury Vergely, Mme Olivia Vergely et des sociétés Pentagone Holding (société par actions simplifiée sise, 116 rue de Silly, 92100 Boulogne) et Val de Fer, contrôlées par la société Eurepa Dev S.à r.l., elle-même contrôlée par les membres de la famille Vergely à savoir M. Philippe Vergely, M. Philippe Vergely, Mme Marie-Noëlle Vergely, M. Amaury Vergely et Mme Olivia Vergely.

[2] Sur la base d'un capital composé de 9 614 649 actions représentant 12 265 799 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.